

CENTRE HOSPITALIER NATIONAL

AAONO°: 01/2024/CHN

1. *Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan Prévisionnel de Passation des Marchés, du CHN, paru sur le site de l'ARMP le, 07/12/2023.*
2. *Le Centre Hospitalier National, réserve dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement de 2024, des fonds afin de financer la fourniture des services de restauration au niveau du centre hospitalier national (CHN), ces prestations sont composées d'un seul lot unique.*
3. *Le CHN sollicite des offres sous pli fermé (TTC) de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises dans le présent DAO.*
4. *Le présent marché est un marché de clientèle précédé par Appel d'Offres national Ouvert, conformément aux dispositions de la Loi-n°-2021-024-abrogeant-et-remplaçant-la-loi-n°-2010-044-du-22-juillet-2010-portant-code et ses textes d'application. Il sera exécuté au fur et à mesure, par l'émissions des bons de commandes suivant les besoins exprimés par le CHN tout au long de l'année contractuelle.*
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction du Centre Hospitalier National, **Rue 107, Avenue de l'unité National N° 42-151, Tévragh zeina , BP: 612 , TEL: (222) 46413969 ; 41138283, E-mail :ouldmoussacheikh@hotmail.com, because.mr2020@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du **lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures TU et le vendredi de 9 heures à 12 heures TU** ou se procurer le **dossier d'appel d'offre**, contre un paiement non remboursable de **3000 MRU (Trois Mille Ouguiyas)** ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement d'espèce ou virement bancaire au compte N° 430300147 Trésor public. Le document d'Appel d'offres et ses additifs éventuels seront immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes,
 - Le chiffre d'affaires annuel moyen du Candidat sur les 3 (trois) années précédant le présent appel d'offres doit être égal ou supérieur au montant de **15 000 000 MRU ;**
 - Le candidat doit justifier avoir exécuté au moins **un (1) marché** de fourniture de service de restauration similaire en nature et en volume du présent marché, **sur les 3 (trois) années** précédant le présent appel d'offres.
 - Le candidat doit présenter le CV du chef cuisinier ayant un diplôme de restauration d'hôtellerie délivré par une école hôtelière ou de restauration ;
 - Le candidat doit présenter le CV du diététicien ayant un diplôme en diététique.
7. Les prestations fournies seront exécutées dans un délai de **12 mois** à compter de la date de notification du marché, le délai entre les commandes sera de 30 jours.
8. Les offres devront être rédigées en langues arabe et/ou française et devront être déposées à l'adresse suivante : **Siège de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP- MS): Ilot ZRB, Lot N° 500, à l'ouest du Carrefour BANA BLANC à côté de la Lunetterie OPTIKO, Nouakchott-Mauritanie**

au plus tard : **le 04/03/2024 à 12 heures TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

9. **Les offres seront ouvertes**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse au **Siège de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP- MS): Ilot ZRB, Lot N° 500, à l'ouest du Carrefour BANA BLANC à côté de la Lunetterie OPTIKO, Nouakchott-Mauritanie, le 04/03/2024 à 12heures TU. Nouakchott-Mauritanie,**
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :**350 000MRU** ;la validité de cette garantie **est de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres** ; les garanties émises par des banques ou établissements financiers internationaux doivent être validées par leurs représentants ou correspondants installés en Mauritanie. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.
11. *Le CHN conseille la visite de lieu à partir du 15/02/2024 pour permettre aux candidats de remettre offre en connaissance de cause, Les soumissionnaires doivent visiter tous les lieux concernés par ces prestations ou les faire visiter par leurs représentants qualifiés ,A l'issue de ces visites, le CHN délivrera aux concurrents ayant participé à cette visite une attestation de visite des lieux signée par l'autorité compétente et qu'ils doivent joindre à leur offre.*

Nouakchott, le 12-02-24

Signature:

Le Directeur général du CHN

